

Questions orales

M. Blais: Une question supplémentaire. Compte tenu de cette annonce, le gouvernement fédéral considère-t-il le moment propice pour essayer de calmer la tempête entre lui et cette province?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, je profiterai certainement de la réunion de lundi et de mardi entre les trésoriers provinciaux, les ministres provinciaux des finances et moi-même pour faire des efforts dans ce sens. Peut-être en aurai-je l'occasion au cours d'entretiens en privé avec le ministre de l'Alberta.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SIM—LA POSSIBILITÉ D'UN MARCHANDAGE QUANT À L'OFFRE DE CONTRIBUTIONS ÉLECTORALES PAR LE SYNDICAT

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail. Durant sa conversation avec M. Gralwicz, ce dernier a-t-il posé des conditions à sa contribution à la caisse électorale?

L'hon. John C. Munro (ministre du Travail): Non, monsieur l'Orateur.

M. Korchinski: Le ministre nous dira-t-il quelle avait alors été la nature de sa réponse? Peut-il nous commenter la réponse qu'il lui avait alors donnée?

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'essaie d'éclaircir certains faits. Ma question est dans les limites des questions permises. J'essaie d'obtenir du ministre des renseignements que j'estime essentiels à la question qui a été soulevée ici ces derniers jours. Je veux tout simplement lui demander ce qu'il a répondu à l'offre de contribution de M. Gralwicz.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre veut peut-être répondre à la question. Le député lui a demandé si l'offre était accompagnée de conditions. Le ministre a répondu que non. Il a indiqué plus tôt qu'il avait accepté l'offre. On lui a demandé quelle avait été la nature de sa réponse, s'il pouvait fournir des commentaires à ce sujet. Demander à un ministre de commenter une situation comme celle-ci est une question très générale qui ne semble pas se justifier lors de la période des questions.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, puis-je changer ma question et demander au ministre quelle a été sa réponse sans commentaire.

M. Munro (Hamilton-Est): J'ai accepté l'offre, monsieur l'Orateur.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

[Français]

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PIL—ON DEMANDE L'OCTROI DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que les mises à pied, surtout dans l'industrie des scieries, se continuent, le ministre pourrait-il dire s'il prévoit annoncer bientôt l'octroi de crédits supplémentaires pour accepter plus de projets d'initiatives locales au cours de la saison prochaine?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas encore décidé d'accroître les crédits destinés au Programme d'initiatives locales. Moi-même et beaucoup de mes collègues, dont le ministre de l'Industrie et du Commerce, sommes au courant de cette situation. Nous travaillons ensemble à l'améliorer.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES AGISSEMENTS DISCRIMINATOIRES DE L'UNESCO À L'ENDROIT D'ISRAËL—LA POSITION DU CANADA

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le Canada remet-il en question sa contribution à l'UNESCO étant donné ce qu'on pourrait appeler la vilaine politisation et la discrimination que cet organisme entretient à l'endroit d'un de ses membres, l'État d'Israël?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je pense qu'il conviendrait plutôt de poser cette question à mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SIM—LES MESURES PRISES PAR LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL À L'ANNONCE D'UNE ENQUÊTE DE LA GRC SUR LA CONDUITE DU MINISTRE DU TRAVAIL

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Elle a trait à la réponse faite à une question posée par le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo. A plusieurs reprises, le solliciteur général a indiqué que la GRC allait mener une enquête objective. Répondant à la question du député, le solliciteur général a affirmé que, quand il avait appris la nouvelle dans le *Sun* de Toronto concernant les propos des adjoints spéciaux du ministère du Travail, il avait téléphoné à la GRC pour savoir le nom de l'officier qui avait fait ces déclarations. On ne peut vraiment pas dire que c'est une enquête objective. Le solliciteur général compte-t-il remettre à un autre ministre la conduite de cette enquête?